

## Rousserolle turdoïde, *Acrocephalus arundinaceus* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Sylviidés

### Description de l'espèce

La Rousserolle turdoïde se caractérise par sa grande taille et son aspect robuste, presque aussi grosse qu'une grive ou qu'un étourneau. Son plumage est brun uniforme dessus avec les sus-caudales rousses ; le dessous plus clair et la gorge blanchâtre. La tête porte souvent un sourcil crème, étroit, bien visible qui permet d'identifier l'espèce lorsque ce caractère est présent. Le bec brun foncé est long et épais comme celui d'une grive. Les pattes sont brun rosé ou gris brun. Cette espèce ne présente pas de dimorphisme sexuel. Les jeunes ressemblent aux adultes, mais sont plus roussâtres dessus avec le menton et la gorge roussâtre [bg7].

La mue des adultes intervient entre août et novembre et entre janvier et mars. La mue partielle des juvéniles se déroule de juillet à septembre [bg7].

Le chant de la Turdoïde est puissant et peut porter jusqu'à 1 km environ. Le mâle perché en haut d'un roseau, moins souvent sur un buisson ou un arbre, lance avec vigueur des séries râpeuses qu'il répète sur un rythme variable, entrecoupé de pauses de quelques secondes ([bg26] ; JCR, CD3/pl.95).

Longueur totale : environ 19 cm. Poids : 26 à 33 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

La grande taille, le bec long et épais, ainsi que le chant puissant de la Rousserolle turdoïde, sont les critères distinctifs qui évitent toute confusion avec la Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*) et la Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*). D'apparence identique, ces deux espèces sont nettement plus petites et produisent des chants moins puissants.

### Répartition géographique

Espèce paléarctique, la forme nominale *A. a. arundinaceus* niche en Europe depuis les régions méditerranéennes jusqu'au sud de la Scandinavie (Suède et Finlande) et vers l'Est en Russie, jusqu'à l'Ienisseï. Elle est également présente en Afrique du Nord, en Asie mineure et en Syrie. Elle est absente des Iles Britanniques, d'Islande et d'une grande partie de la Scandinavie [bg7]. D'autres sous-espèces ou espèces très proches occupent l'Egypte, le Moyen-Orient, les Indes, l'Asie centrale, le Japon, le Sud-Est asiatique et l'Australie.

Les zones d'hivernage des populations européennes de ce sylviidé migrateur au long cours se situent en Afrique depuis le sud des régions sahéliennes jusqu'en Namibie et en Afrique du Sud [bg7].

En France, la distribution apparaît fragmentée. La Rousserolle turdoïde est commune seulement dans les régions littorales sud-atlantiques et méditerranéennes, ainsi qu'en Midi-Pyrénées. Ailleurs, les effectifs sont réduits surtout dans le Centre-Ouest, le Centre, le Nord, l'Alsace, la Lorraine, la Champagne-Ardenne et la Corse. Elle est absente des reliefs montagneux mais également sur l'ensemble du quart nord-ouest du pays, sauf localement.

### Biologie

#### Ecologie

Les phragmitaies denses et inondées constituent l'habitat principal de la Rousserolle turdoïde. Selon les régions, elle occupe les roselières linéaires des bordures d'étiérs, de canaux et de cours d'eau lents ou les massifs compacts de roseaux situés sur les étangs, les lacs, moins fréquemment dans les marais. Les grandes roselières estuariennes sont également recherchées.

La grande phragmitaie âgée, inondée, présentant plusieurs bordures d'eau libre (chenaux, canaux ou claières) et ponctuée de quelques buissons et arbustes caractérise l'habitat optimal de l'espèce, surtout là où les roseaux présentent des tiges de bon diamètre. A l'opposé, les formations importantes de massettes (typhaies) et de scirpes (scirpaies) sont rarement habitées.

#### Comportements

Passereau spécialiste de la végétation palustre, la Rousserolle turdoïde, comme les autres espèces du genre *Acrocephalus* se déplace le long des tiges verticales des roseaux avec une agilité remarquable. Les pattes, tenues en position divergente et les griffes puissantes, permettent une progression très particulière par secousses, pratiquées tant pour monter au sommet de la végétation que pour descendre tête en bas.

Sur les sites de nidification, elle vole peu, ou seulement sur de courtes distances. On l'observe souvent traversant rapidement un canal ou une claière de roseaux. On note des battements d'ailes saccadés et la longue queue étalée.

De retour de ses quartiers d'hiver fin avril ou au début de mai, le mâle prend possession d'un territoire qu'il défend avec ardeur, chassant aussi bien ses congénères que les autres passereaux paludicoles.

Le chant peut s'entendre à toute heure du jour avec une intensité maximale le matin et souvent la nuit. La période de chant débute dès l'arrivée des oiseaux en avril et s'achève à la mi-juillet. A la fin juillet, les Rousserolles turdoïdes sont silencieuses et presque invisibles.

Dès le début août, les oiseaux désertent les roselières et entreprennent leur migration vers l'Afrique. La majorité d'entre eux ont quitté la France à la fin septembre et les derniers disparaissent avant la mi-octobre. Les quelques rares mentions hivernales connues confirment le caractère exceptionnel de la présence de l'espèce en dehors de la période de reproduction [bg19]

### **Reproduction et dynamique de population**

La densité des couples est faible en général. Le territoire couvre en moyenne 0,5 à 1 ha, mais dans certaines régions à biotopes favorables où la polygynie et l'attractivité sociale peuvent être développées, la surface du territoire atteint seulement 500 m<sup>2</sup>, voire moins de 400 m<sup>2</sup> [bg26].

Le début de la nidification dépend de la croissance des roseaux. Le nid, construit exclusivement par la femelle est constitué d'une profonde corbeille cylindrique en forme de cône suspendue entre trois et cinq tiges (extrêmes 2 à 12 tiges) de phragmites verts ou secs. Il est situé à une hauteur de 0,50 à 1 m au-dessus de l'eau. Pour y établir son nid, la Turdoïde doit disposer de phragmites vigoureux dont le diamètre des tiges atteint au minimum 6,5 mm.

La ponte de quatre ou cinq œufs (extrêmes trois à six) est déposée de la mi-mai à la première décade de juillet. La couvaison, qui dure 13 à 15 jours, est assurée principalement par la femelle, le mâle participant seulement à quelques rares relèves.

Les jeunes grandissent vite et quittent le nid à l'âge de 12 jours environ avant l'envol qui intervient quatre à cinq jours plus tard.

Le succès reproducteur mesuré en Allemagne sur 617 nids a donné une moyenne de 59,7% à 82% de poussins éclos et 73,2% d'individus volants, soit un succès reproducteur moyen de 43,7% et une moyenne de deux jeunes à l'envol par nid [BEIER *in* bg7 ; WESTPHAL, 1980 *in* bg7].

Certains couples élèvent une seconde nichée.

Le baguage a mis en évidence que l'espèce est très philopatricienne, le taux de retour des jeunes sur les sites où ils sont nés est important, de même que celui des adultes sur leurs sites de reproduction [2].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ dix ans [bg60].

### **Régime alimentaire**

Le régime alimentaire de la Rousserolle turdoïde se compose essentiellement d'une grande variété d'insectes et de leurs larves, souvent de forte taille, capturées sur les tiges et le feuillage de la végétation palustre ou au ras de l'eau. Les libellules, les papillons, les chenilles, les coléoptères aquatiques, les tipules et les éphémères sont les proies les plus recherchées. Des araignées, des petits crustacés, voire même des petits batraciens et des poissons complètent le régime. Des fruits et des baies sont consommés en automne [bg26].

### **Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés**

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (Cor. 53.14)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Cor. 22.13)

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14).

### **Statut juridique de l'espèce**

Espèce protégée en France (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17 avril 1981), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Bonn et à l'Annexe II de la Convention de Berne.

### **Présence de l'espèce dans les espaces protégés**

Les espaces strictement protégés (réserves naturelles, réserves de chasse, etc.) comportant des grandes phragmitaies favorables accueillent des effectifs relativement faibles, en raison de leur nombre réduit. Seule la Camargue, avec ses réserves suffisamment vastes, abrite une population importante qui garantit la protection de la Rousserolle turdoïde et de son habitat exclusif.

Les sites les plus importants pour l'espèce désignés en ZPS sont les étangs de Vendre, Pissevache et Lespignan, la Camargue, l'Etang du Lindre, les Etangs de la Woëvre et l'estuaire de la Gironde (rive nord), le Lac de Grand-Lieu... [bg39-non publié ; bg53].

### **Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs**

Bien que considérée en fort déclin dans l'Union Européenne, le statut de conservation de la Rousserolle turdoïde était considéré comme favorable dans l'ensemble de l'Europe au début des années 1990 [bg68]. Une réévaluation de son statut dix ans après confirme ce constat [bg2].

En Europe, l'espèce ne paraît pas menacée en raison de l'importance des populations orientales, notamment celles de Russie (500 000-1 000 000 de couples), d'Ukraine (275 000-380 000) et de Roumanie (145 000-260 000 couples) [bg2]. Aucun signe apparent de déclin n'a été relevé dans ces pays, mais les tendances d'évolution restent imprécises par manque de données. En revanche, des diminutions de 20 à 50% ont été signalées entre 1970 et 1990 en Hongrie (30 000 à 50 000 couples), en Grèce, en Italie et en Slovénie. Le déclin est encore plus marqué dans le nord-ouest de l'Europe où des régressions de populations atteignent plus de 50%, voire 80% en Belgique, aux Pays-Bas [1] et au Danemark, mais également en République Tchèque, en Slovaquie et en Allemagne [bg30].

En France, le déclin amorcé depuis les années 1970 met en évidence une diminution importante des effectifs et de la distribution, probablement de 20 à 50% [bg53]. Des diminutions importantes d'effectifs nicheurs sont signalées surtout dans le Nord, en Ile de France, en Alsace (-24% en cinq ans [5]), en Champagne-Ardenne, en Brenne (Indre) et en Sologne où la reproduction n'est plus qu'occasionnelle [bg19]. Bien que plus faible, le déclin de la Turdoïde est également noté en Vendée et en Charente-Maritime ; elle a disparu de la Vienne à la fin des années 1970 et de Brière (Loire-Atlantique), la décennie suivante. Sa disparition paraît inéluctable dans les Deux-Sèvres. La situation semble moins critique dans les régions du Sud où le Languedoc-Roussillon et la Côte d'Azur affichent les effectifs les plus élevés du pays avec 1 600-2 000 couples. Cependant, les tendances d'évolution des populations méditerranéennes varient selon les départements. D'inconnues dans l'Hérault et l'Aude, elles étaient positives à la fin des années 1990 dans le Gard et le Vaucluse, ou stables en Provence [bg53]. La France, seul pays important pour la Rousserolle turdoïde avec l'Espagne en Europe occidentale, héberge un effectif compris probablement entre 5 000 et 8 000 couples nicheurs à la fin des années 1990 [bg19]. Compte tenu de la méconnaissance des effectifs de cette espèce, cette fourchette doit être élargie, voire revue à la baisse (3 000-8 000 couples [bg2]).

## Menaces potentielles

Le déclin de la Rousserolle turdoïde en France est dû essentiellement à la destruction ou à la dégradation des phragmitaies de bordure d'eau, son habitat exclusif. La disparition des roselières françaises, accélérée depuis 1970, a des causes multiples. Il s'agit principalement du drainage et de la mise en culture des marais, d'aménagements touristiques, en particulier sur le littoral, d'implantations industrielles au niveau des estuaires, d'exploitations de gravières ou carrières sur les cours d'eau et d'intensification piscicole des plans d'eau. Des menaces plus sournoises engendrant les mêmes effets à terme affectent également l'espèce. On peut évoquer la pollution des eaux d'origine urbaine ou agricole, les pullulations de rats musqués (*Ondatra zibethicus*) et de ragondins (*Myocastor coypus*), les surpopulations de sangliers (*Sus scrofa*), responsables de la destruction d'un bon nombre de roselières et plus localement, l'augmentation du taux de salinité des lagunes ou des étangs littoraux.

Enfin, il est possible qu'une baisse de la qualité des zones d'hivernage représente également un facteur supplémentaire de régression des effectifs nicheurs.

## Propositions de gestion

La principale mesure de conservation qui peut freiner le déclin de la Rousserolle turdoïde consiste à offrir une protection réglementaire aux grandes phragmitaies inondées. Cet habitat remarquable, en constante régression abrite aussi d'autres espèces menacées à fort intérêt patrimonial, comme par exemple le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) et le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*).

L'acquisition foncière de grands ensembles de roselières par les conservatoires ou par d'autres organismes concernés par la protection des zones humides, apparaît comme la mesure la plus efficace, pour autant que la quiétude y soit assurée. Les niveaux d'eau doivent être maintenus afin de garder les roselières inondées. Les roselières doivent être entretenues, la gestion consistant notamment en faucardages appropriés qui permettent un développement plus dynamique des roseaux, offrant des tiges de bon diamètre et en densité suffisante [3]. Les fauches sont envisageables dans les grandes roselières dynamiques tous les trois à six ans. Elles favorisent une croissance optimale pour l'installation de la Rousserolle turdoïde [7]. L'exportation de la matière organique prévient l'atterrissement des roselière et le développement d'un faciès buissonnant, évité par l'espèce [8].

Des programmes agri-environnementaux contractuels, pérennisés, garantissant en priorité une gestion hydraulique avec un maintien des niveaux d'eau plus élevés dans les zones de marais, peuvent être également des outils de préservation des phragmitaies.

## Etudes et recherches à développer

Un recensement exhaustif n'étant pas envisageable, il serait nécessaire de réaliser des comptages de mâles chanteurs à partir d'une méthode d'échantillonnage appropriée sur les sites les plus importants pour l'espèce, dans le but de préciser l'effectif et les tendances d'évolution au niveau national. Une telle enquête nationale pourrait concerner plus largement l'avifaune paludicole qui demeure en général assez mal connue dans le pays. Elle devrait être menée en parallèle avec l'application de mesures de gestion des sites, permettant le suivi des populations [6]. Le réseau « Rozo » des espaces naturels comportant des roselières, animé par la Tour-du-Valat constitue un groupe de travail

qui pourrait initier de tels projets, portant sur l'ensemble de l'avifaune paludicole, la Rousserolle turdoïde en particulier.

Des études portant sur les conditions d'hivernage et la qualité de sites africains apporteraient peut-être des indications supplémentaires sur les causes du déclin de l'espèce. Alors que les menaces sont relativement bien connues sur les sites de nidification européens, l'hivernage de cette espèce, ainsi que de nombreux migrateurs transsahariens demeure une énigme [4].

## Bibliographie

1. GRAVELAND, J. (1998).- Reed die-back, water level management and the decline of the great reed warbler *Acrocephalus arundinaceus* in the Netherlands. *Ardea* 86(2): 187-201.
2. HANSSON, B., BENSCH, S., HASSELQUIST, D. & NIELSEN, B. (2002).- Restricted dispersal in a long-distance migrant bird with patchy distribution, the great reed warbler. *Oecologia* 130(4): 536-542.
3. HAWK, C. & JOSÉ, P.V. (1996).- *Reedbed management for commercial and wildlife interests*. RSPB, Sandy.
4. HEDENSTRÖ, M.A., BENSCH, S., HASSELQUIST, D., LOCKWOOD, M. & OTTOSSON, U. (1993).- Migration, stopover and moult of the Great Reed Warbler *Acrocephalus arundinaceus* in Ghana, West Africa. *Ibis* 135(2): 177-180.
5. MULLER, Y. (2001).- Evolution récente de la population de Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*) en Lorraine. *Ciconia* 25(3): 211-218.
6. POULIN, P. & LEFEBVRE, G. (2002).- Effect of winter cutting on the passerine breeding assemblage in French Mediterranean reedbeds. *Biodiversity and Conservation* 11(9): 1567-1581.
7. SINNASSAMY, J.M. & MAUCHAMP, A. (2001).- *Roselières, gestion fonctionnelle et patrimoniale*. Atelier Technique des Espaces Naturels. ATEN Cahiers Techniques N°63, Montpellier. 96 p.
8. TROTIGNON, J. (2000).- *Des étangs pour la vie. Améliorer la gestion des étangs*. Atelier Technique des Espaces Naturels, Montpellier. 70 p.